

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 46 (1970)

Heft: 2

Artikel: Quatrième édition de l'I.P.P.E.C.

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dokumentationswesens ohne einen wesentlichen Aufbau entsprechender Organisationen mit vollamtlichen Mitarbeitern genügend rasch und rationell zu lösen. Im Hinblick darauf werden sich die bestehenden Fachverbände überlegen müssen, wie sie sich verstärken können, um diesen Anforderungen gerecht zu werden.

Auf Bundesseite wird sich die neu geschaffene Abteilung für Wissenschaft und Forschung entsprechend ihrem Pflichtenheft aktiv mit den Fragen des Ausbaus und der Verbesserung des schweizerischen Dokumentations- und Informationswesens zu befassen haben. Es wird ihr ein besonderes Anliegen sein, in enger Tuchfühlung mit den interessierten Kreisen eine rasche Entwicklung auf diesem Gebiete zu fördern.

Ein leistungsfähiges Dokumentations- und Informationswesen vermag wesentlich dazu beizutragen, daß die wissenschaftlichen und technischen Erkenntnisse zum Wohle der Menschheit voll und fruchtbar genutzt werden können. Es braucht aber die Zusammenarbeit aller Kreise, welche die Wichtigkeit dieser Gebiete für unsere Zukunft erkannt haben, um das dringend notwendige moderne und leistungsfähige schweizerische Dokumentationssystem aufzubauen. Hoffentlich gelingt es uns unter Hintenanstellung unseres manchmal allzu ausgeprägten Individualismus, gemeinsam die beschriebenen großen Aufgaben zu meistern.

QUATRIÈME ÉDITION DE L'I.P.P.E.C.

(Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours)

Cet inventaire s'est considérablement développé depuis 1955/1957, dates de la première édition. Celle-ci contenait 21 000 notices concernant 16 000 périodiques. Si le nombre des établissements mentionnés ne s'est accru que de 28 pour-cent (passant de 1800 à 2300), il n'en est pas de même des périodiques recensés, ni par conséquent des notices qui atteignent maintenant le chiffre de 43 000, avec une augmentation de 105 pour-cent.

Il était normal que, devant l'ampleur d'un tel travail, la Bibliothèque Nationale décidât de recourir aux nombreux avantages que peut offrir, dans ce domaine, l'automatisation.

Après avoir examiné plusieurs projets qui lui furent soumis, elle choisit celui que présenta la Cie Bull-General-Electric avec utilisation d'un ordinateur B.G.E. Gamma 115 et d'une photocomposeuse Lino-

film Col 28 disposant de 28 grilles de 88 caractères chacune, soit de 2464 caractères au total, et ayant une capacité de 30 000 signes à l'heure. Pour l'enregistrement des données on utilisa des machines à clavier M.D.S. (Mohawk date sciences) produisant une bande magnétique à 9 canaux dans un code TTS spécial permettant la sélection de corps (Times corps 8), d'interlignage, de style (gras ou maigre) et de caractères casseaux majuscules ou minuscules.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui désireraient obtenir davantage de renseignements sur la manière de préparer un tel travail au moyen d'un ordinateur, de bien vouloir se reporter à l'article fort intéressant de Mmes Marie-Louise Bossuat et Annik Bernard: «Un exemple d'emploi d'ordinateurs électroniques pour l'impression et la gestion des catalogues de périodiques» («Bulletin des Bibliothèques de France, No 6, 1969»), article dans lequel nous avons puisé les renseignements qui précèdent.

Nous ne pouvons que rendre un hommage bien mérité aux éditeurs qui ont su donner à cet inventaire un aspect clair, agréable, attrayant, grâce à une excellente disposition typographique et un choix très judicieux des caractères, des gras et des maigres. Qu'ils veuillent bien nous permettre cependant quelques remarques qui ne sont point des critiques, mais des suggestions que nous leur présentons, souhaitant qu'il leur soit possible, dans une certaine mesure, d'en tenir compte dans les éditions à venir.

Les *collectivités-éditrices* ne sont mentionnées que lorsqu'elles sont nécessaires pour différencier deux titres absolument semblables. Il serait extrêmement intéressant de connaître ces collectivités même quand aucune confusion de titre n'est possible. Cela nous paraît d'autant plus facilement réalisable que l'I.P.P.E.C. a pris soin de faire enregistrer sur mémoire magnétique cette précision, et envisage de publier la liste complète des collectivités-éditrices. Nous nous réjouissons par avance d'avoir ce répertoire entre les mains; il permettra au lecteur de retrouver sans peine les titres dont il aurait oublié le premier mot: Bulletin, Journal, Cahier, Procès-verbaux, Rapports, etc. et d'avoir une liste globale de tous les périodiques publiés par la même collectivité.

Nous nous sommes demandés si l'I.P.P.E.C. n'aurait pas avantage à adopter le *système de classement* de plus en plus généralisé qui consiste à ne tenir compte, dans l'ordre alphabétique, que des mots significatifs, laissant tomber les articles, les prépositions, conjonctions et autres mots non indispensables à la compréhension du titre, système en usage dans notre RP-4.

Ce que l'on peut regretter le plus c'est que l'*état détaillé des collections* mentionnées ne soit pas précisé. Le lecteur qui cherche à se pro-

curer un fascicule de périodique publié avant 1965 ne peut jamais avoir la certitude qu'il le trouvera dans telle ou telle bibliothèque de France, l'inventaire ne figurant pas dans ce répertoire.

Si nous nous sommes permis d'exprimer ces quelques vœux c'est parce que nous savons le rôle très important que joue déjà dans toute la France et bien au-delà de ses frontières ce précieux instrument de travail et que nous serions heureux et reconnaissant de le voir approcher davantage encore de la perfection.

Ses éditeurs ont su s'adapter aux circonstances de la vie présente et recourir aux moyens indispensables et inévitables (l'automation) à quiconque veut pouvoir faire face à la surabondance de publications qui paraissent aujourd'hui. Une fois encore nous les en félicitons très vivement, étant bien persuadés qu'ils sauront à l'avenir tirer encore de meilleurs profits des possibilités illimitées qui sont maintenant les leurs. AU

LEDERKONSERVIERUNG: STIEFKIND VIELER BIBLIOTHEKEN

von Charles Vonlanthen, Schweizerische Landesbibliothek

Bei Führungen durch Bibliotheken wird vor den Regalen mit den alten, kostbaren ledergebundenen Werken hin und wieder die Frage aufgeworfen, was eigentlich zu ihrer Pflege und Konservierung nötig wäre und was tatsächlich dafür getan werde. Oft muß man dem Besucher eine Antwort schuldig bleiben, und auch die Umfrage bei einigen Bibliotheken unseres Landes hat gezeigt, daß der Konservierung von Ledereinbänden im allgemeinen überhaupt viel zu wenig Beachtung geschenkt wird.

Dafür gibt es verständliche Gründe: Mangel an Personal, Zeit und Geld. Dennoch sollte dieser Aspekt der Buchpflege in einer öffentlichen Bibliothek nicht vernachlässigt werden. Es ist dies eine Mühe, die sich auf weite Sicht lohnt.

Stellen wir zur Illustration einen Vergleich an, der jedermann, besonders aber dem Schweizer Wehrmann, sofort einleuchtet: Militärschuhe, die jahrelang nicht eingefettet worden sind, werden bekanntlich hart, das Leder trocknet aus, bekommt beim Gebrauch Risse und bricht.

Nicht anders ergeht es Bucheinbänden aus Leder, die häufig recht wertvoll sind und der Nachwelt erhalten bleiben sollten. Wenn sie